

ORIENTATION/AFFECTATION

Post-3^{ème}

RENTREE 2024

Principal: M. FAGAUT

Psy EN: Mme VERNIER

Le calendrier

Orientation : voie(s) d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP



- 2^{ème} Trimestre Mars 2024 avec intention d'orientation des familles / Avis provisoire du conseil de classe
- 3^{ème} Trimestre Mai-Juin 2024 avec vœux définitifs des familles / Décision du conseil de classe (Rencontre avec les familles si désaccord dans les 3 jours et possibilité de faire appel)



Affectation : précise le lycée pour la seconde générale et technologique et les spécialités ou familles de métiers pour les diplômes professionnels



Inscription

LES ETAPES

- **Mars 2024 : Saisie Vœux provisoires d'orientation**
Educonnect : conseil de classe 2nde trimestre vœux familles et **avis conseil de classe provisoire**
-

- **06-27 Mai 2024: Saisie Vœux définitifs**
d'affectation: Vœux familles et conseil de classe du 3^{ème} trimestre **avis définitif**

10 vœux par ordre de priorité selon : l'établissement souhaité / la formation souhaitée

- **3-10 Juin 2024:** conseil de classe avec avis définitif (commission d'appel ensuite si appel des familles 24 juin (?)).
- **02 Juillet 2024:** Affectation par le rectorat (liste supp / tour suivant avec places disponibles)



SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Intention 1



● 2de générale et technologique ou 2de STHR ?

☐ 2de professionnelle

☐ 1re année de CAP

Intention 2



☐ 2de générale et technologique ou 2de STHR ?

- 2de professionnelle

☐ 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

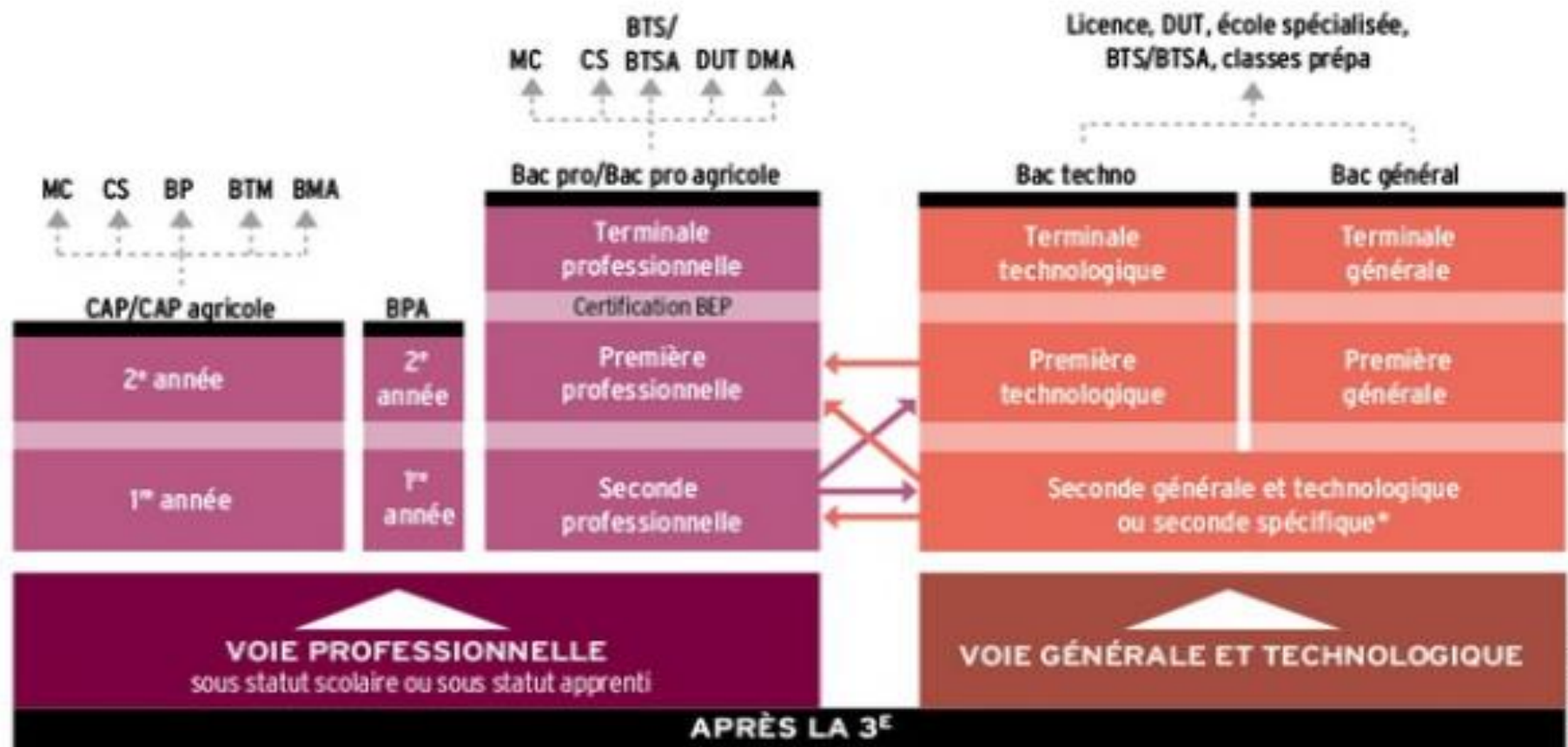
AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour



⇒ Passerelles entre les différentes voies

La voie Professionnelle

La voie professionnelle

Un projet précis

- * Cours en ateliers**

- * Période de formation en milieu professionnel**
(8 à 12 semaines pour un CAP et 22 semaines pour un bac pro)

- * Diplôme qualifiant**

- * Des résultats de 3ème corrects pour obtenir la filière de son choix (plus ou moins sélective)**

- * Deux façons d'obtenir les mêmes diplômes : en formation à temps plein (en lycée), ou en formation en alternance (en CFA)**

FORMATION PAR APPRENTISSAGE OU EN TEMPS- PLEIN ?

Mêmes diplômes = Mêmes examens terminaux

Apprentissage/ CFA	TEMPS-PLEIN/ lycée professionnel
.5 semaines de vacances par an (travail éventuel le week-end) .Rémunération .Formation chez le patron et en CFA .Admission si signature de contrat entre le patron, le jeune et sa famille .Solide expérience professionnelle .Statut salarié	.Périodes de vacances scolaires .Pas de recherche de patron . Formation dans un lycée professionnel et périodes de stages en entreprises .Admission en fonction du dossier de troisième .Solides connaissances générales .Statut scolaire

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e

**LE SERVICE EST ACTUELLEMENT FERMÉ. IL SERA DE NOUVEAU ACCESSIBLE À PARTIR
DU PRINTEMPS 2021.**

LIENS UTILES



Rendez vous sur le site de l'Onisep pour plus
d'informations concernant les établissements et les
formations.

[Site de l'Onisep](#)

✕ MENU



Administration



Gestion de l'établissement



Établissement



Ressources numériques



Services personnels



Pédagogie



Scolarité



Publication



Services établissement



Orientation

La galerie de l'orientation

Explor'Action

Onisep BFC

Folios enseignants



e-services



Rechercher un élève ou une

Messagerie



Reçus (1065)



Envoyés



Brouillons



Modération (13)



Spams



Corbeille



Archives



[Ajouter un dossier](#)

Des conseillers à votre
écoute

Les publications de
l'onisep

L'aventure du vivant

Cookies du site orientation- bourgognefranchecomte.onisep.fr

Bienvenue ! Nous utilisons des cookies pour améliorer votre expérience et les services disponibles sur ce site. Pour en savoir plus, [visitez la page Données personnelles et cookies](#). Vous pouvez, à tout moment, avoir le contrôle sur les cookies que vous souhaitez activer.

Personnaliser

Tout refuser

Tout accepter

Mes choix au lycée général
et technologique

Quiz



Explore demain

Visiter le site [↗](#)

ant

e général

ons

→ Nouvelle édition 2023 !

Guide "Après la 3ème"

Nouvelle édition 2023 !

Feuilleter 

Coefficients Formation

FORMATIONS MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECONDES SPECIFIQUES	FR	MATH	LV1	SVT	PHYS	EPS	ARTS PLAST.	ED. MUSICALE	TECHNO	DP 3h ou 6h	LV2	HIST-GEO	TOTAL
HOTELLERIE	3	2	2	1	1	1	2		1	2	2	1	18
TECHNIQUE de la MUSIQUE et de la DANSE													

SECONDES GT	FR	MATH	LV1	SVT	PHYS	EPS	ARTS PLAST.	ED. MUSICALE	TECHNO	DP 3h ou 6h	LV2	HIST-GEO	TOTAL
EPS 5h	2	2	1	2	1	8					1	1	18
CREATION et CULTURE DESIGN	3	3	1		2		4		2			3	18

SAIO BESANCON

R2014 _ANNEXE 4B_ GRILLE COEFFICIENTS MATIERES POST 3E

SECONDES PROFESSIONNELLES

SECTEUR DE LA PRODUCTION	FR	MATH	LV1	SVT	PHYS	EPS	ARTS PLAST.	ED. MUSICALE	TECHNO	DP 3h ou 6h	LV2	HIST-GEO	COMP1	COMP2	COMP3	COMP4	TOTAL
2d PRO AGENCEMENT ESPACE ARCHITECTURAL	2	3	1		2		3		2					2	2	1	18
2d PRO AMENAGEMENT FINITION BAT.	3	2	1		2	2	2		2	3		1					18
2d PRO ARTISANAT METIER D'ART : EBENISTE	2	2	1		1	1	4		2	3		2					18
2d PRO CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	3	2	1		3	1	1		3	3		1					18
2d PRO CUISINE	2	2	2	1	2	2			2	3		2					18
2d PRO ELECTROTEC. ENERGIE EQUIP. COMMUNICANTS	3	3	2		3	1			2	3		1					18
2d PRO PROCESSES CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS CARTONS	3	2	1	1	3	1			3	3		1					18
2d PRO MAINT. EQUIPEMENTS INDUSTRIELS	3	3	2		3	1			2	3		1					18

Taux de pression et places vacantes

Formation accueil		Capacité	Candidats voeu 1			Total candidats			Affectés voeu 1			Total affectés		
	Établissement accueil	Carte scolaire	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Secteur public		025 DOUBS												
2NDPRO 23103 2NDPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE														
		0250013D LP PIERRE-ADRIEN PARIS BESANCON												
		15	6	0	6	22	0	22	6	0	6	13	0	13
Total formation :			6	0	6	22	0	22	6	0	6	13	0	13
2NDPRO 23203 2NDPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL GROS O														
		0250013D LP PIERRE-ADRIEN PARIS BESANCON												
		15	23	0	23	42	0	42	15	0	15	15	0	15
Total formation :			23	0	23	42	0	42	15	0	15	15	0	15
2NDPRO 23405 2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR														
		0251349F LP TOUSSAINT LOUVERTURE PONTARLIER CEDEX												
		30	33	0	33	70	0	70	30	0	30	30	0	30
Total formation :			33	0	33	70	0	70	30	0	30	30	0	30
2NDPRO 23408 2NDPRO AGENCEMENT ESPACE ARCHITECTURAL														
		0251711Z LYCEE CLAUDE NICOLAS LEDOUX BESANCON CEDEX												
		30	14	28	42	22	34	56	8	22	30	8	22	30
Total formation :			14	28	42	22	34	56	8	22	30	8	22	30

Information: Prise de RDV avec Mme VERNIER (psychologue éducation nationale chargée de l'orientation) vers la vie scolaire

Mardi journée

La voie Générale et Technologique

Lycées de secteur en 2nde GT

12 COMMUNES DE RATTACHEMENT au COLLEGE Georges Pompidou à POUILLEY LES VIGNES

25030	AUDEUX	LPO CLAUDE NICOLAS LEDOUX - BESANCON
25115	CHAMPAGNEY	LPO CLAUDE NICOLAS LEDOUX - BESANCON
25119	CHAMPVANS-LES-MOULINS	LPO CLAUDE NICOLAS LEDOUX - BESANCON
25136	CHAUCENNE	LPO LYC METIER JULES HAAG- BESANCON
25147	CHEMAUDIN ET VAUX	LGT VICTOR HUGO - BESANCON
25258	FRANOIS	LGT VICTOR HUGO - BESANCON
25371	MAZEROLLES-LE-SALIN	LGT VICTOR HUGO - BESANCON
25427	NOIRONTE	LPO CLAUDE NICOLAS LEDOUX - BESANCON
25448	PELOUSEY	LPO LYC METIER JULES HAAG- BESANCON
25454	PIREY	LPO CLAUDE NICOLAS LEDOUX - BESANCON
25467	POUILLEY-LES-VIGNES	LPO CLAUDE NICOLAS LEDOUX - BESANCON
25542	SERRE-LES-SAPINS	LGT VICTOR HUGO - BESANCON

Dérogation

R2014 _ANNEXE 2D- DEMANDE DE DEROGATION POST 3

AFFELNET POST 3^e

Cachet et Numéro de l'établissement

date limite de retour des dossiers : _____ à la DSDEN
du département du lieu de l'établissement demandé

La dérogation ne peut porter que sur un vœu différent de celui
du lycée de secteur.

RNE

--	--	--	--	--	--	--	--

N° INE: _____ Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ Sexe : M ☐ F ☐

Nom et qualité du représentant légal : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Tel : _____

e-mail : _____ @ _____

Cocher	Motifs	Justificatifs à fournir
☐	Elève en situation de handicap	Copie de la notification de la commission départementale des droits et de l'autonomie: compléter un dossier pré PAM avec date de retour le 30 mai à la DSDEN concernée
☐	Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement souhaité	Certificat médical sous enveloppe cachetée libellée au médecin scolaire conseiller départemental: compléter un dossier pré PAM avec date de retour le 30 mai à la DSDEN concernée
☐	Elève boursier	Copie de l'avis d'attribution des bourses 2013-2014 Ou copie de l'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2012 sous pli cacheté*
☐	Elève dont un frère ou une sœur sera scolarisée à la rentrée scolaire 2014 dans l'établissement souhaité	Certificat de scolarité 2013-2014 du frère ou de la sœur sauf certificat de la classe de terminale
☐	Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Justificatif d'adresse du responsable légal et éléments susceptibles d'appuyer votre demande
☐	Elève devant suivre un parcours scolaire particulier	A expliquer au verso

La 2de Générale et Technologique : Enseignements Communs obligatoires

Matière	Horaire hebdomadaire
Français	4h
Mathématiques	4h
Histoire Géographie et EMC	3h30
LVA et LVB	5h30
Physique Chimie	3h
EPS	2h
SVT	1h30
SES	1h30
Sciences numériques et Technologie	1h30

La 2de Générale et Technologique : Enseignements Optionnels possibles

Option	Horaire hebdomadaire
Générale : Art ; EPS ; LV3 ; LVA ..	3h
Technologique : 2IC ; Sciences de Laboratoire ; Santé Social...	1h30

La 2de Générale et Technologique : Les particularités

- .Classes européennes : demande à faire au lycée.
- .Sections sportives : contacter directement le lycée ou la fédération.
- .Parcours particuliers : création culture design, Bachibac, Abibac, Esabac, section internationale américaine :

Dossier à constituer pour le 10 mai (?)

Brevet des collèges

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → **10 points**

MAÎTRISE FRAGILE → **25 points**

MAÎTRISE SATISFAISANTE → **40 points**

TRÈS BONNE MAÎTRISE → **50 points**

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel
ou

100
POINTS

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

Brevet Blanc 21 Mars et 22 mars 2024

Brevet des collèges 01 juillet et 02 juillet 2024